

Ainsi cette même nuit du 7 au 8 mars, deux soldats du guet m'affirment avoir reconnu La Chesnaye en dépit de son déguisement sur le Pont-Neuf, quelques instants après l'accomplissement du crime que je vous ai raconté ; le rapport du prévôt de Rouen prétend que ce même La Chesnaye était à cette même heure dans la forêt de Moremont, et l'homme que nous venons d'interroger dit, lui, avoir vu le capitaine dans sa demeure à l'instant où avaient lieu le meurtre à Paris et le combat en Normandie.

Que pensez-vous de cela, monsieur de Bernac ?

—Je pense que ce bandit est doué d'ubiquité et peut se trouver partout à la fois.

—Ne plaisantons pas.

—Mais je ne plaisante nullement.

—Alors dites-moi sérieusement votre avis.

—Eh bien ! mon cher prévôt, mon avis est que l'adversaire du gentilhomme tué sur le Pont-Neuf, est un lâche qui a armé le bras d'assassins de bas étage, lesquels ont commis le meurtre pour gagner leur argent, et que le meurtre a été mis fort injustement sur le compte du capitaine La Chesnaye, dont le nom trop connu me paraît servir de manteau à tous les actes de violence accomplis dans la capitale, et qu'enfin vos soldats du guet se sont trompés où qu'ils ont été sondoyés par l'assassin lui-même pour jeter sur un autre toute la honte du crime.

Si j'ai un conseil à vous donner, c'est celui de faire arrêter le plus vite possible le lâche gentilhomme, auteur véritable du guet-apens, de le mettre en prison et de lui appliquer la petite et la grande torture jusqu'à ce qu'il avoue l'entière vérité.

—Taisez-vous, Bernac ; ce moyen est impraticable, dit vivement le prévôt.

—Ah ! ah ! le gentilhomme en question est donc de haute et puissante famille ?

—De très haute et très-puissante famille.

—Et son nom ?

—Je ne puis vous le confier, malgré toute l'amitié que j'ai pour vous.

Le comte se prit à rire.

—Voulez-vous que je vous le dise, moi, ce nom que vous n'osez prononcer ? demandait-il en se penchant sur sa selle pour se rapprocher du prévôt.

Celui-ci tressaillit.

—Vous connaissez ce nom ? dit-il.

—Oui.

—Et c'est celui...

—Du duc de Mercœur, bien connu pour sa lâcheté et sa férocité.

M. d'Aumont devint extrêmement pâle.

—Comment avez-vous pénétré ce mystère ? dit-il avec une vive anxiété. Moi seul croyais connaître la vérité.

—Que vous importe ! pourvu que je n'abuse pas de ce secret !...

Mais, continua le comte en changeant de ton et en élevant la voix, nous voici arrivés à la porte de la foire.

Effectivement, les bruits, les clameurs, les rumeurs que nous avons signalées à la fin du précédent chapitre, avaient peu à peu augmenté de force et d'intensité à mesure qu'avançaient les deux gentilhommes.

Maintenant c'était avec un bruit qu'ils retentissaient aux oreilles ; et une vapeur lumineuse, qui régnait en face de l'endroit où se trouvaient les cava ferr, indiquait l'entrée de la foire célèbre vers laquelle tous deux se dirigeaient.

V

LE PRÉVÔT DE PARIS

—Mon cher prévôt, dit M. de Bernac en arrêtant de nouveau sa monture, voici l'heure où nous devons nous séparer. Vous allez, je crois, vaquer à vos affaires de police, et je me rends, moi, chez Jonas, où Saint Luc, Briassac, La Guiche, d'Herbau, d'Oquerre et quelques autres m'ont donné rendez-vous pour une partie de passe dix.

Je vais donc, avant d'entrer, tirer à gauche ; tandis que vous allez, vous, tirer à droite, et il est peu probable que nous nous rencontrions au milieu de la foule qui encombre la foire ; mais, avant que nous nous quittions, voulez-vous me permettre une question dans votre intérêt ?

—Faites, mon cher comte ! répondit le prévôt. Vous savez que si je me permets parfois de blâmer votre conduite un peu folle, et que si je cherche à vous mener dans une voie salutaire, j'ai en grande estime votre esprit, et que la confiance que m'inspire votre personne est incontestable.

Donc interrogez à votre aise.

—Eh bien ! vous vous rendez tout à l'heure à la foire St-Germain dans l'intention d'opérer l'arrestation du capitaine La Chesnaye ? du moins me l'avez-vous avoué...

—Cela est parfaitement vrai.

—Vous rendez-vous à la foire toujours dans cette même intention ?

—Toujours, mon cher comte ; et plus que jamais maintenant.

—Même après ce que vous venez d'entendre ? même après le rapport du prévôt de Rouen que vous venez de recevoir ?

—Sans doute. Il y a dans cette affaire un mystère qu'il est de mon devoir d'éclaircir.

—Vous avez donc la certitude que le capitaine La Chesnaye doit être en ce moment à la foire ?

—J'en ai la certitude.

—De sorte que rien ne peut vous faire changer de résolution ?

—Rien effectivement, mon cher Bernac ; mais, permettez-moi de vous le dire à mon tour, je ne comprends pas l'insistance que vous paraissez mettre à propos de ce bandit, et je m'explique encore moins l'intérêt que vous semblez porter à sa cause.

Le comte garda le silence, mordan sa moustache avec une impatience manifeste ; il semblait en proie à une vive contrariété.

Enfin reprenant la parole après quelques minutes :

—Mon cher prévôt, dit-il, l'insistance que je mets à propos de ce bandit, comme vous l'appellez, et l'intérêt que je semble lui porter, s'expliquent parfaitement par ce qui s'est passé lors du jugement du parlement de Paris à l'égard de ma demande en revendication du nom, des titres et des biens de mes ancêtres.

Rappelez-vous que, durant les quinze années que j'ai passées au pouvoir d'un misérable, le capitaine La Chesnaye a passé, lui, pour être l'assassin de mon père, celui de ma mère, et l'auteur du crime infâme dont j'étais victime.

Or, il n'en était rien, et La Chesnaye était parfaitement innocent des meurtres des parents et du rapt de l'enfant. Les débats l'ont suffisamment prouvé, et le parlement a reconnu cette innocence.

Je me regarde donc comme devant un dédommagement à ce pauvre homme, qui, s'il avait été pris, eût été certes torturé et pendu pour le plus grand bien de la justice de ma cause, quoiqu'il ne s'y trouvât en réalité mêlé en rien.